

Martine JULLIEN
2, rue de la Praie
55000 Longeville en Barrois

**Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire (AGO) 2022 d'OdADI-F,
en présentiel à Combourg au domicile du président et par visioconférence,
le 18 mars 2023**

Étaient présents : Denise AGENET, Roland BAZIN, Thérèse BILLARD, Etienne GRUSS, Martine et Philippe JULLIEN, Michel NOËL, Clément et Patrice ROCOLLE, et Jean VINTZEL.

Étaient excusés et représentés par des pouvoirs : Charles AGENET, Christian et Béatrice BERNARD, Catherine BERRODIER, Catherine BOTTIN, Monique BOURGEOIS, Josiane CADO, Alain CHMELEFF, Pierre GUILLOU, Danielle LABBE, Jean-François LAURENT, Agnès MARTEAU D'AUTRY, François MENGIN, Gilles MOUREY, Marie-Thérèse PUJO, Monique RANGUIS, Renée RIES, Jean-François RINALDI, Annette SASSI, Gabriel THEVARD, Patricia THOMAS-PERINET et Serge VARTORE.

Ouverture de l'assemblée générale à 11h par le président qui accueille tout le monde et remercie les membres du bureau qui ont pu faire le déplacement au nouveau siège de l'association.

1) Rapport moral : le président nous présente le rapport moral (Cf. pièce jointe).

L'assemblée procède à l'approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2021, qui a eu lieu le 04 février 2022, en présentiel (au siège de la FSCF) et en visioconférence.

Le procès-verbal est voté à l'unanimité.

2) Le rapport d'activités est présenté par la secrétaire :

1. On comptabilise un total de **84 adhérents à jour de cotisations**, sur une base de plus 130 adhérents ayant cotisé au moins une fois depuis la création de l'association.
2. **Diffusion** régulière de **flyers** par les membres du bureau, animation du compte Instagram et des actualités sur le site Internet pour contribuer au **rayonnement** de l'association.
3. **Le 22 mars 2022**, Assemblée Générale Extraordinaire pour la modification des statuts et le changement d'adresse du siège de l'association, nouveaux statuts reçus et validés en sous-préfecture de Saint Malo le 2 septembre 2022.
4. **Patrice Rocolle** : participation aux vide-greniers organisés en Bretagne par le trésorier et présentation de l'association au **concert de Noël** gratuit donné par les **Chœurs de Saint Louis de Villemomble** (93), le 11 décembre 2022 (initiative et proposition de Mme Bottin, adhérente, et qui a généré 1245 € de dons au profit de l'association). **Réunion de travail le 12 août avec la présidente d'ODADI**, Eulalia Berrato, au domicile du trésorier (point de situation et définition de la stratégie et des orientations communes).
5. **Martine Jullien** : animation de stands dans toutes les activités FSCF auxquelles elle participe, notamment aux rencontres nationales des activités de pleine nature FSCF à la Pentecôte et au congrès FSCF d'Aubagne en novembre.



6. **Catherine Berrodier, Philippe et Martine Jullien, Agnès Marteau d'Autry, Mathieu Mast, Marie-Thérèse Pujo, Patricia Thomas** ont rendu visite à ODADI en septembre 2022 ; après une piste de 13 km complètement défoncée, humide et glissante, bordée de ravins, ce qui leur a valu 2h 1/4 de belles frayeurs. Ils ont ainsi pu :
- visiter **la nouvelle école** et rencontrer les institutrices de Behorana ;
 - rendre **visite aux 4 familles** que l'on a aidées suite à la **destruction de leur maison** lors des **cyclones** de janvier 2022 ;
 - planter des arbres fruitiers sur le site d'ODADI Patrakala ;
 - **servir des repas aux enfants de la cantine** et leur offrir bonbons et gâteaux, chanter avec eux ;
 - visiter avec John les semis des **futures plantations** ;
 - marcher au travers des hélychrisés et autres plantes médicinales ;
 - et surtout **tisser des liens avec les malgaches** ; des rencontres qui ne peuvent laisser indifférents et leur font constater le **travail inlassable du personnel d'ODADI et de leur présidente**.
7. **5 au 12 novembre 2022** : plus de 5 ans après le lancement du **microprojet Apiculture** par OdADI-F avec l'appui financier de cette dernière, un responsable de **La Guilde**, Mr Collet (voir photo ci-dessous), s'est rendu récemment à Madagascar pour constater la pérennité de ce beau projet qui fait **vivre plusieurs familles**. **L'activité perdure** avec la mise en place d'une coopérative pour la collecte, la transformation et la vente du miel. Le responsable Mr RAKOTOARISOA Andriamalala, dit Andry, anime l'équipe d'apiculteurs de la commune d'Ankazondandy. Ils ont pu suivre des formations et bénéficier d'une dotation de ruches et de matériels apicoles modernes. Ils rêvent maintenant d'acquérir une centrifugeuse puisqu'ils utilisent de la cire gaufrée : voilà une **idée de financement pour 2023** ou une raison de voir plus grand, car la Guilde prévoit de concentrer ses **efforts sur Madagascar en 2024**.



8. **Michel Noël** : plusieurs **vide-greniers** et brocantes dans la région de Paimpol, maintien des liens avec **l'association RIANALA** et prospection active pour de nouveaux adhérents.



Le trésorier sur le stand de la
Brocante



Question de Thérèse Billard : les activités réalisées, comme la présentation de l'association au concert par le président, génèrent-elles des adhésions ?

Réponse du trésorier : je n'ai pas constaté de nouvelle demande d'adhésion suite aux activités, telles que celle du concert. Par contre quelques adhésions suite aux vide-greniers à Plounez.

Le rapport d'activités est voté à l'unanimité.

- 3) **Le rapport financier** est présenté par le trésorier et son adjoint. Les ressources dues au concert (1272€) n'ont pas été comptabilisées sur 2022 mais le seront sur 2023.

Recettes : 11 208.18 € (dont 3192€ de cotisations).

Dépenses : 12 806.90 €.

Résultats déficitaires : 1 598.72 €.

Actifs :

- **Compte : 1 678.55 €.**
- **Livret A : 2 000 €** (ouvert il y a 2 ans).

Remarques : Le nombre des cotisants et des dons sont en progression. Nous avons puisé dans l'actif du livret pour compenser le déficit de l'année. Les dons sont ceux des adhérents qui donnent beaucoup plus que la cotisation, en particulier la FSCF (500 €) et un don de 1 000€ d'une adhérente. Dans ce cas, un courrier particulier est fait par le président.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Roland Bazin fait une petite présentation de la **valorisation du bénévolat** qui a pour objet de rendre compte de son utilité sociale. Ce sont des frais de transactions, sans flux de trésorerie, dont la comptabilisation est obligatoire pour mettre en évidence l'importance de la ressource « bénévole » et favoriser la reconnaissance du caractère non lucratif d'une association : les frais de déplacements et le temps que nous donnons à l'association, le prêt gratuit d'une salle, etc. C'est un moyen de démontrer le coût réel des activités associatives, les légitimer et leur donner du poids au regard des partenaires.

Il a effectué une estimation du temps consacré à l'association par les membres du CA avec une rémunération à 20 € de l'heure, soit 210 h pour le président, 200 h pour la secrétaire, 430 h pour le trésorier, 80 h pour le trésorier adjoint, 25 h pour Clément Rocolle pour l'administration du réseau et 40 h pour la secrétaire adjointe. Ces heures de travail et les abandons de frais (déplacements, fournitures, etc.) représentent une somme d'environ **21 000 € (!)**, **le double de notre budget annuel.**

Cela met en valeur le temps et l'énergie que nous donnons à OdADI-F et c'est un argument de communication pour, notamment, faire des demandes de subventions aux institutionnels.

- 4) Le **budget prévisionnel 2023** sera établi en fonction des demandes d'ODADI évoquées dans le paragraphe projets 2023.

Comme décidé depuis l'AG 2021, la **cotisation annuelle 2024 est fixée à 40 €** par personne ou par couple. Les sommes perçues n'égalant pas 40 € seront considérées comme des dons.

Rappel : compte tenu de la modestie de notre association, il nous est impossible de faire des prélèvements mensuels, toutefois chacun peut effectuer un virement automatique sur le compte d'OdADI-F. C'est gratuit !

Merci aux généreux donateurs qui, nous ont permis d'honorer nos engagements vis-à-vis d'ODADI pour 2022.

5) **Rappel des projets 2022** :

C'est bien sûr **Eulalia qui nous a proposé les priorités** dans nos actions, en fonction des événements sur place et des besoins prioritaires :

1. Fond d'urgence pour la réparation de 10 maisons de villageois endommagées par les différents cyclones en début d'année ; **FAIT**
2. **Toujours d'actualité** : les repas hebdomadaires de la cantine qui restent notre priorité, l'entretien et la réparation du véhicule, l'amélioration de l'infrastructure de l'école, la participation au fonctionnement d'ODADI dont la contribution aux salaires, etc. **FAIT**
3. Le projet de construction du logement de la directrice de l'école a été mis en suspens car d'autres priorités ont été définies par ODADI (Cf. projets 2023) ; **MIS EN VEILLE sur demande d'ODADI** ;
4. Participation à l'achat d'un nouvel ordinateur pour l'équipe dirigeante d'ODADI, outil indispensable à l'archivage des données, dont les photos, et aux communications diverses. **FAIT**

6) **Projets 2023** :

1. Cantines et fonctionnement courant d'ODADI : 3 fois par an l'envoi de fonds pour la **cantine (4725 €)**, l'entretien du **4 x 4**, les **salaires** de l'animatrice et du chauffeur ;
2. Déjà évoqué l'an dernier, un **micro projet avec financement participatif** (kisskissbankbank, ulule....) doit être monté pour le financement de la réparation du 4 x 4, voire l'achat d'un nouveau véhicule ;
3. **Projets possibles, en discussion avec l'équipe d'ODADI** qui doit nous fournir des devis : **construction d'un logement pour le gardien** du centre Patrakala (réalisation présentée comme indispensable avec les problèmes de sécurité de plus en plus récurrents) ; **réfection des blocs sanitaires** du centre Patrakala ; **achat de la centrifugeuse pour le projet apiculture** ; actualisation de la **construction du logement et salaire de la directrice de l'école** pour convaincre les villageois de mettre leurs enfants à l'école ;
4. Stand OdADI-F sur la brocante de PLOUNEZ le 2 avril 2023 ;
5. Stand OdADI-F aux rencontres de pleine nature FSCF le week-end de la Pentecôte 2023 ;
6. Stand OdADI-F lors du congrès à St Etienne en novembre 2023 ;
7. **Collaborer avec d'autres associations, comme RIANALA**, qui œuvrent sur Madagascar ;
8. L'association et le président programment de se rendre **à Madagascar en 2023**. C'est une façon de mieux connaître Madagascar et nos amis de Beorana, de savoir pourquoi et pour qui nous œuvrons. **Dates envisagées** : 26 septembre au 24 octobre 2023. Quelques jours sur le site d'ODADI et ensuite découverte de la grande île et de ses populations (ex : remontée de la Tsiribine, puis Tamatave, train entre Fianarantsoa et Manakara et séjour sur l'île Sainte Marie). Les adhérents sont les bienvenus et auront la possibilité de ne faire qu'une partie du séjour. Les modalités pratiques mises en place pour ce séjour feront l'objet d'une prochaine lettre d'information ;

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

- 7) Le président rappelle la **modification des statuts** de l'an passé : modification de l'adresse du siège et modification du mode d'élection du CA. En effet, conformément à ces nouveaux statuts, le renouvellement du CA se fait par tiers chaque année.
- 8) **Élections** : En 2019 ont été élus au conseil d'administration (CA) : Patrice Rocolle, Roland Bazin, Michel Noël, Jean Gallot, Marie-Thérèse Pujo, Thérèse Billard, Martine Jullien, Christian et Béatrice Bernard.

Sont à renouveler :

- Jean Gallot ne s'étant pas manifesté depuis les dernières élections, il est considéré comme démissionnaire et un courrier lui sera envoyé par le président ;
- Michel Noël se représente mais ne souhaite pas continuer à assumer les responsabilités de trésorier ;
- Martine Jullien se représente également ;
- Clément Rocolle est candidat.

Michel Noël, Clément Rocolle et Martine Jullien sont élus au CA à l'unanimité.

Le **bureau** est ensuite formé et il est composé comme suit :

Président : Patrice Rocolle

Trésorier : Clément Rocolle

Trésorier adjoint : Roland Bazin

Secrétaire : Martine Jullien

Secrétaire adjointe : Thérèse Billard

Les **prises de consignes** entre le trésorier « descendant » et le trésorier « montant » seront faites sous la coordination du président **avant le 30 juin 2023**. Dans ce cadre, pour limiter les frais et les actes bancaires, ce dernier demande l'autorisation d'étudier la possibilité de transférer le compte et les avoirs de l'association sur une banque en ligne : autorisation accordée.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président pour exercer ses fonctions.

La signature est accordée au président et au trésorier pour gérer les comptes de l'association, une seule signature étant nécessaire par opération.

9) Questions diverses.

Néant.

10) Conclusion du président :

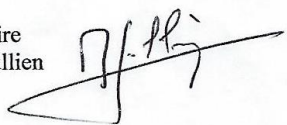
Le président fait un **tour de table** au cours duquel chacun rend son attachement à l'association et renouvelle ses encouragements au bureau. L'ordre du jour étant épuisé, il clôt ensuite l'assemblée générale à 13h25.

La **prochaine lettre d'information de l'association sera diffusée en avril 2023** pour vous tenir informés des dernières activités de l'association, dont le CR de l'AG.

Le président,
Patrice ROCOLLE,



La secrétaire
Martine Jullien



Pièces jointes

PJ 1. Rapport moral annuel de l'association

le 18 mars 2023,

Chers amis,

Chers membres du conseil d'administration et adhérents, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport moral d'OdADI-F sur l'exercice écoulé.

Une nouvelle année active pour OdADI-F !

Nous consolidons le nombre de nos adhérents et certaines activités génératrices de revenus ont pu avoir lieu, avec en point d'orgue un concert des Chœurs de St Louis de Villemomble en décembre, dans l'église de Villemomble en région parisienne. Autre bonne nouvelle, le voyage à Madagascar qui a pu se dérouler pour 7 de nos adhérents et dont notre secrétaire nous fera un compte-rendu détaillé au cours de cette AG. Cette année a aussi été l'occasion d'une rencontre cet été en France, entre Eulalia Berrato, présidente d'ODADI, le trésorier et moi-même. Ce fut un temps de partage important pour confronter nos points de vue, nos préoccupations et orienter nos actions futures. Une crise chassant l'autre, après la pandémie COVID, c'est l'agression de l'Ukraine par son voisin russe et les tremblements de terre dramatiques en Turquie et en Syrie qui ont alimenté notre actualité, et qui mobilisent la solidarité internationale mais surtout, qui déclenchent la frénésie des marchés et fragilisent l'économie mondiale, forcément au détriment de notre soutien actif à Madagascar. Or cette dernière n'est pas épargnée, en particulier par les caprices de la nature : le phénomène de sécheresse toujours préoccupant dans le sud de l'île et les perturbations tropicales voire cyclones, dont le dernier en date, Freddy, a même effectué 2 passages, mais plutôt au centre et au sud de la grande île. Malgré tout cela, et même face aux problèmes actuels de notre société, dont l'atteinte à votre pouvoir d'achat, votre fidélité et votre volonté de maintenir notre action au profit d'ODADI se manifestent régulièrement.

Le nombre de nos adhérents à jour de cotisations s'est stabilisé à plus 80 et les recettes de cette année ont même légèrement augmenté. Après son séjour en France, la présidente d'ODADI est rentrée à Madagascar en décembre dernier, en même temps que notre dernier envoi de fonds qui assurait le paiement des salaires de l'animatrice et du conducteur – logisticien de l'association et surtout la dernière tranche des repas des deux cantines scolaires de **Beorana** (60 enfants) et **Antsahafina** (centaine d'enfants). Au total, nous avons versé plus de 12 000 € cette année. Le rapport d'activités qui sera présenté dans quelques minutes reviendra dans le détail sur cette année écoulée. Ensuite, le rapport financier et l'approbation du budget prévisionnel 2023 sont à l'ordre du jour et feront l'objet d'une intervention de notre trésorier Michel, assisté par Roland qui nous fera une petite présentation sur la valorisation du bénévolat.

La dynamique initiée depuis quelques années est donc toujours d'actualité et nous comptons bien améliorer notre visibilité dans un contexte, certes délicat, mais qui devrait nous permettre de rester vigilants, tout en saisissant les opportunités. Pour cela, depuis l'acquisition de notre propre serveur de données en début d'année, le site internet a été amélioré et nous allons créer une page Wikipédia sur l'association. Le compte Instagram de l'association, après plusieurs publications ciblées, a atteint la centaine d'abonnés, avec plus de 200 demandes de suivi. On avance donc sereinement, même si la marge de progrès est importante ! L'autre volet, déjà évoqué l'an dernier, reste la préparation de

l'avenir avec le réel souhait d'impliquer les jeunes générations dans notre projet et avec pour autre piste la diversification de nos soutiens. Je m'en expliquerai plus tard.

L'année dernière nous avons clairement affiché notre volonté de travailler de manière plus étroite avec ODADI pour améliorer et rendre encore plus efficace notre soutien. La rencontre de cet été a, par exemple, permis de réorienter notre soutien aux projets de rénovation des infrastructures. C'est pourquoi la construction du logement de la directrice de l'école n'a pas été initiée et, que suite à la demande d'ODADI, on va donner la priorité à un logement pour le gardien du centre de Patrakala. Après les efforts consacrés à la réhabilitation de l'infrastructure de l'ensemble scolaire et le constat par nos adhérents lors de leur passage à Patrakala de la fréquentation très modeste au sein de l'école, nous souhaitons demander à Eulalia d'entretenir les bonnes relations avec les villageois du **Fokontany de Beorana**, de poursuivre les animations et activités rurales mais surtout de faire œuvre de persuasion auprès de ces mêmes villageois pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école, avenir du pays. Cela ne sert à rien de construire une nouvelle classe d'école pour qu'elle soit la plupart du temps peu fréquentée ! Concomitamment et parce qu'un responsable de la Guilde est venue cette année sur place pour se rendre compte de la pérennité du projet de soutien à l'apiculture initiée par un microprojet il y a 5 ans, nous souhaitons continuer à encourager les apprentissages locaux des diverses techniques agricoles. En effet, plus de 5 ans après le lancement du microprojet Apiculture par OdADI-F avec l'appui financier de la Guilde, l'activité, qui fait vivre plusieurs familles, perdure avec la mise en place d'une coopérative pour la collecte, la transformation et la vente du miel. Le responsable M.RAKOTOARISOA Andriamalala, dit Andry, anime l'équipe d'apiculteurs de la Commune d'Ankazondandy. Ils ont pu suivre des formations et bénéficier d'une dotation de ruches et de matériels apicoles modernes. Ils rêvent maintenant d'acquérir une centrifugeuse puisqu'ils utilisent de la cire gaufrée : voilà une idée de financement pour 2023 ou une raison de voir par exemple plus grand, car la Guilde prévoit de concentrer ses efforts sur Madagascar en 2024 !

Depuis mon intervention au congrès 2021 les liens avec la FSCF sont toujours chaleureux et nous nous en félicitons. On étudie toujours la création d'une coopérative pour l'exploitation des productions du centre Patrakala et, à cet effet, nous devons faire preuve d'imagination pour trouver des modes de financement innovants (cagnottes en ligne type Letchi, Ulule, Kisskissbankbank,...), trouver le moyen d'augmenter le nombre de nos adhérents et d'organiser des manifestations pour dynamiser nos recettes. Après le voyage de 2022, on pense déjà à organiser un nouveau voyage en 2023 pour ceux qui souhaitent découvrir la grande île et rencontrer toute l'équipe d'ODADI et, peut-être initier de nouveaux partenariats ? Par exemple, nous avons déjà validé notre soutien à l'association soutenue par Anne Noel, la femme de notre trésorier. Il s'agit de l'association des RIANALA pour des enfants et des adolescents handicapés, créée par Rose de Lima RAKOTOARISON, amie fidèle d'Anne depuis 1963. A partir de dons récoltés en France, il s'agit d'aider ces jeunes à partir une semaine en vacances, généralement en bord de mer. Depuis le décès d'Anne en 2017, c'est Michel qui a repris le flambeau et il travaille avec les représentants du collège Saint Michel qui suivent l'association. Pourquoi ne pas diversifier encore notre action et notre soutien à d'autres bénévoles et acteurs du soutien aux plus déshérités de la population malgache ? Des échanges avec des acteurs de l'humanitaire à Madagascar comme Pierre Alain Roussel, adhérent de l'association et qui travaille depuis plusieurs années avec ODADI, pourraient nous aider à trouver des projets et surtout des contacts fiables. Je compte sur vos suggestions et en particulier celles de ceux qui ont déjà été sur place et qui entretiennent des relations constructives avec nos amis malgaches.

Je terminerai par les nouvelles d'Eulalia et d'ODADI qui nous sont parvenues hier : avec son équipe, ils viennent de passer plusieurs jours sur le centre Patrakala pour superviser toutes les activités et travailler sur les projets que nous pourrions soutenir en 2023. Ils se préparent au nouveau départ

d'Eulalia fin avril pour être en capacité de continuer à porter les destinées d'ODADI. Ils nous ont fait parvenir le budget prévisionnel pour 2023 et, en dehors des dépenses prioritaires de fonctionnement courant, la construction d'un logement pour 2 personnes, dont le gardien, au centre Patrakala pour un montant de 4500 € pourrait être notre projet « phare » pour 2023.

L'équipe du bureau et le conseil d'administration dont nous proposerons le renouvellement d'un tiers des membres en séance, ne comptent pas leurs heures et concrétisent parfaitement le concept de valorisation du bénévolat. Je remercie Martine, Michel, Thérèse et Roland qui ont préparé cette AG et qui tout au long de l'année me soutiennent et me conseillent !

OdADI – F doit perdurer, dans la bienveillante générosité de son fondateur mais aussi celle de chacun de vous, adhérents fidèles et concernés.

Je passe maintenant la main à notre secrétaire pour le rappel de l'ordre du jour.

Patrice ROCOLLE

Président OdADI-F



Concert du 11 décembre 2022 des Chœurs de Saint Louis de Villemomble, au profit de l'association

PJ 2. Bilan financier OdADI-F 2022

		
Résultat 2022		
	2022	2 021
DÉPENSES		
Envois pour cantine et reconstructions	10 100,00 €	7 142,00 €
Fonds pour Handicapés	1 820,00 €	1 500,00 €
Fonds pour Travaux		1 304,00 €
Frais bancaires	169,30 €	222,20 €
Fournitures et fonctionnement	717,60 €	
TOTAL :	12 806,90 €	10 168,20 €
RECETTES		
Cotisations	3 192,00 €	2 812,00 €
Dons	7 386,00 €	7 049,26 €
Produit des activités	630,00 €	2 302,00 €
Remboursements reçus du CA	0,18	166,68 €
TOTAL :	11 208,18 €	12 329,94 €
Résultat déficitaire 2022 :	-1 598,72 €	